

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aubergenville, le 6 Février 2020

Dernier conseil communautaire de la mandature

Un budget maîtrisé pour préparer l'avenir

Approuvé à une nette majorité, le budget 2020 de la communauté urbaine respecte les trois engagements du mandat sur le plan financier : contrôler les dépenses de fonctionnement, maintenir la stabilité fiscale et poursuivre les investissements engagés en faveur des grands projets structurants.

En raison des élections municipales programmées les 15 et 22 mars prochains puis du renouvellement du conseil communautaire, le vote du budget, le dernier de la mandature, a été avancé cette année au début du mois de février. À l'occasion de ce temps fort de la vie politique, les élus ont confirmé leur confiance envers l'exécutif de GPS&O en adoptant le budget (78 voix pour, 13 contre et 27 abstentions).

Les dépenses de fonctionnement maîtrisées

Au chapitre des dépenses de fonctionnement, une baisse de l'ordre d'1,04% est prévue en 2020, en euros constants. C'est le fruit d'efforts consentis dans de nombreux domaines, tels que la performance énergétique ou le renouvellement des installations d'éclairage public plus économes... Cette gestion rigoureuse permet à Grand Paris Seine & Oise de se maintenir parmi les bons élèves en matière de dépenses de fonctionnement. En 2018, elles s'élevaient à 617,40 € par habitant contre 674 €/habitant dans la moyenne de la strate.

La fiscalité des ménages maintenue à niveau constant

L'engagement pris au début de la mandature, de ne pas augmenter la pression fiscale est tenu. Comme annoncé en 2016la fiscalité « ménages » appliquée à la seule perception de la taxe d'habitation est maintenue au même niveau depuis 5 ans, à savoir 7,62%. À noter que cette année, l'impact de la réforme de la taxe d'habitation est globalement neutre.

Quant à la Cotisation foncière des entreprises (CFE), elle est confirmée à 25,7% comme c'est le cas depuis 2017. Cette stabilité des taux s'applique également à la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Plus de 75 M€ pour poursuivre les investissements

2020 étant une année de transition politique, le budget ne comporte pas de nouveaux investissements majeurs mais garantit la continuité des projets structurants. Malgré un contexte financier contraint et un faible niveau d'autofinancement (3 M€), 75,07 M€ y seront consacrés en 2020, un niveau ambitieux pour réaliser les grands projets du territoire.

Ces investissements sont fléchés vers 3 grandes familles :

Animer et développer les grands réseaux pour valoriser les ressources

Déclinaisons opérationnelles du Plan Climat Air Energie Territorial (élaboration du schéma multi-énergie, extension de réseaux de chaleur, parc solaire, réseau dédié à la rénovation énergétique

du bâti) ; amélioration de la prévention des déchets et de la collecte des ordures ménagères ; renforcement, réhabilitation, renouvellement ou extension des réseaux d'eau et d'assainissement ; prévention des risques inondations et ruissellement.

Développer les mobilités multimodales

Ce chapitre concerne principalement l'organisation de l'intermodalité autour des gares. Une enveloppe de 7,4 M€ est prévue en 2020 pour les 9 pôles Eole, avec le soutien du Département et de l'État, pour laquelle. Des gares « classiques » bénéficient aussi de fonds communautaires. Le pôle de Rosny-sur-Seine doit être livré au 1^{er} trimestre 2020 (220 000 €) alors que celui de Juziers sera en travaux de mars à septembre 2020 (681 000 €).

Quant à la création de 77 hubs multiservices à l'horizon 2024 qui ont notamment vocation à favoriser un rabattement efficace vers les pôles gares Eole, 3 ont été inaugurés en 2019. 15 autres doivent voir le jour en 2020 (228 000 € auxquels s'ajoutent 150 000 € pour une plateforme numérique subventionnés par le Département).

Les autres actions : amélioration des mobilités et fluidité de circulation ; étude pour le Transport en commun en site propre du Mantois...) ; favoriser le stationnement facteur d'intermodalité aux abords de gares mais aussi d'accessibilité pour les commerces et services des centres-villes ; renforcement des axes et ouvrages structurants (dédoublement de la sortie 13 de l'A13 dans l'ouest Mantois ; passerelles dédiées aux mobilités douces Mantes-la-Jolie / Limay et Poissy / Carrières-sous-Poissy) ; extension du réseau de pistes cyclables ; poursuite des travaux de voirie ; renforcement du réseau de bornes de recharge électrique.

• Promouvoir l'attractivité économique, la solidarité et l'équilibre du territoire

Conforter la solidarité entre toutes les communes ; renforcer la cohésion du territoire (renouvellement urbain, cohésion sociale) ; favoriser le développement économique (soutien aux filières, à l'innovation et à l'enseignement supérieur ; prix de l'Entrepreneur ; délégation de service public pour exploiter, gérer et commercialiser l'immobilier d'entreprise ; ouverture d'un incubateur à Mantes-la-Jolie ; renforcement des parcs d'activité à Limay, Gargenville, Les Mureaux et Bures-Morainvilliers ; soutien à l'emploi notamment via les Missions locales ; protection et renforcement de l'attractivité des centres-villes) ; développer la qualité de vie (culture, sport avec notamment la possible mise en conformité du stade nautique pour devenir centre de préparation pour les JO 2024, tourisme avec la naissance de l'Office de tourisme intercommunal).

Renouvellement urbain

Un plan ambitieux pour le Val Fourré à Mantes-la-Jolie

Après Chanteloup-les-Vignes où le coup d'envoi des travaux est prévu cette année, le projet de renouvellement urbain du Val Fourré à Mantes-la-Jolie est dans les starting-blocks. Il franchit une nouvelle étape avec la déclaration d'engagement de l'ANRU, approuvé par le conseil communautaire ce jeudi 6 février.

Sur un territoire où 1 habitant sur 6 réside dans un quartier prioritaire, la politique de la ville est un enjeu majeur pour GPS&O. La communauté urbaine, qui assure notamment le pilotage stratégique des projets de renouvellement urbain, compte 4 quartiers retenus en 2015 par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Le plus avancé, celui de Chanteloup-les-Vignes, va être lancé en 2020 et se poursuivra jusqu'en 2027.

C'est maintenant au tour du Val Fourré à Mantes-la-Jolie de s'approcher de la ligne de départ. Après avoir bénéficié du premier programme ANRU en 2005, le grand quartier mantais est engagé dans le NPNRU avec la signature d'un protocole de préfiguration en mars 2017 entre GPS&O, la ville, les bailleurs (Les Résidences Yvelines Essonne et CDC Habitat notamment), l'EPAMSA et l'ANRU.

Un projet urbain d'ensemble a été construit et a été validé en septembre 2019 par le Comité National d'Engagement de l'ANRU qui a salué « l'intérêt et l'ambition du projet ». Sa participation totale est inscrite à hauteur de 83,6 M€., hors opération ORCOD-IN dédiée à la rénovation des copropriétés dégradées

Deux autres quartiers concernés

Outre Chanteloup-les-Vignes et Mantes-la-Jolie, deux autres communes de GPS&O ont été retenues en 2015 par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) :

- Les Mureaux (Cinq Quartiers), un projet dit d'intérêt national (PRIN) comme celui du Val Fourré à Mantes-la-Jolie
- Limay (quartier centre-sud), un projet dit d'intérêt régional (PRIR) comme celui de la Noé-Feucherets à Chanteloup-les Vignes

Des protocoles de préfiguration engageant la communauté urbaine, les villes, les bailleurs, l'ANRU et les autres financeurs (Département des Yvelines et Région Île-de-France) ont été signés en mai 2016 pour Chanteloup-les-Vignes, en mars 2017 pour Mantes-la-Jolie et Limay et juin 2017 pour les Mureaux.

Développement durable

Extension du réseau de chaleur aux Mureaux

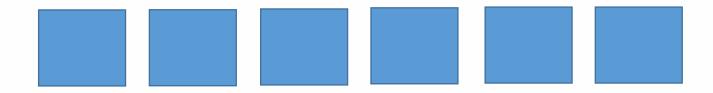
Depuis sa création en 1972, le réseau de chaleur urbain communautaire aux Mureaux étend régulièrement sa toile. Aujourd'hui, il se développe encore et va alimenter trois nouveaux sites :

- Le Campus Albert Thomas sur le plateau de Bècheville
- Le centre hospitalier intercommunal de Meulan Les Mureaux
- Le foyer d'accueil médicalisé pour enfants et adolescents autistes

Ce réseau qui produit déjà de la chaleur pour environ2 300 équivalents habitants des quartiers Grands Ouest, Vigne Blanche et Musiciens a mis l'accent sur les énergies renouvelables. Depuis 2011, l'intégration, d'une nouvelle unité utilisant la biomasse permet d'assurer 70% de la production. Au-delà des vertus environnementales qui contribuent à atteindre les objectifs de réduction d'émissions de CO2 du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la communauté urbaine, ce réseau, comme celui de Mantes-la-Jolie, pratique des tarifs concurrentiels et stables par rapport aux énergies fossiles.

CONTACT PRESSE:

GPS&O: Xavier Tondi - 06 60 44 98 75 - xavier.tondi@gpseo.fr



À propos de la communauté urbaine

Grand Paris Seine & Oise, la plus importante communauté urbaine de France, s'étend sur 500 km² et compte plus de 408 000 habitants répartis dans 73 communes. Ce territoire est l'un des maillons stratégiques aux portes du Grand Paris, au cœur des grands projets de la vallée de la Seine. Aéronautique, automobile, agriculture, facture instrumentale... font de ce territoire un laboratoire d'innovations. La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise gère plusieurs compétences structurantes : mobilité et déplacements, développement économique, aménagement, habitat, voirie, culture, sport, environnement, déchets, eau et assainissement.